L'histoire des Ateliers Saint Éloi à Paris

Extrait du livre de Hubert Fournier,

« Né sous le signe d'Artémis »,

2011

Chapitre XV.

L'histoire des Ateliers Saint-Éloi à Paris

Ateliers Saint-Éloi [1], un nom dont seuls se souviennent les vieux armuriers… Synonyme de fabrication sur mesure, de travail soigné et rigoureux, de grand luxe aussi, selon les demandes.

Dans ce chapitre, j'ai essayé de retracer précisément l'historique de cette entreprise, que je connaissais pour y avoir fait réaliser divers travaux sur mes fusils. Je me suis attaché à donner le plus de détails parmi ceux qu'il fut possible de retrouver d'après les témoignages.

Je remercie de tout cœur ceux qui, au cours de mes recherches, m'ont fourni des renseignements sur les Ateliers Saint-Éloi : armuriers, anciens clients, journalistes et personnes y ayant exercé.

J'espère que mon travail vous permettra de mieux connaître les Ateliers Saint-Éloi, l'un des derniers fabricants parisiens d'armes de luxe. À partir de la fin des années 1970, leur production créa une nouvelle impulsion dans le monde de

l'armurerie française. De nos jours, l'effet en est toujours visible dans les catalogues et les expositions d'armes fines en France. De leur héritage, il restera à jamais l'esprit.

Un souffle nouveau

Comme les arbres, les hommes ont besoin de racines. Il appartient à chacun de retrouver les siennes dans l'histoire, la culture, la tradition, un métier.

Créés en 1978, les Ateliers Saint-Éloi étaient une entreprise spécialisée dans la fabrication de carabines fines, de luxe et de haut luxe. Sa clientèle venait essentiellement de Paris et de sa région. Son équipe proposait des fusils artisanaux de Saint-Étienne parmi lesquels des Ploton-Barret, et importait des juxtaposés Piotti à platines ainsi que le fameux Cosmi produit en Italie.

Les Ateliers Saint-Éloi effectuaient aussi toutes les réparations, les reconditionnements de modèles de série en version de luxe, la restauration d'armes anciennes, les modifications sur les pistolets et révolvers. Une de leurs spécialités était la gravure pour l'ornementation de pièces hors du commun, bien évidemment réalisées en un seul exemplaire.

Pendant des années, les Ateliers Saint-Éloi livrèrent à leur clientèle une production peu élevée en nombre, mais d'une grande qualité. Chaque carabine fabriquée était unique. Suivant

les désirs et le budget disponible, l'arme était gravée ou non. Cela pouvait aller de simples décors en taille douce soulignant l'esthétique, jusqu'à des compositions en fond creux avec incrustations de métaux précieux. Les gravures pouvaient être exceptionnelles sur certains exemplaires, selon les souhaits des passionnés qui faisaient appel à leurs services.

Voici les caractéristiques que comportaient leurs carabines haut luxe : boîtier de culasse K98 originale, canon octogonal sur un tiers de la longueur avec bande tirée du barreau d'un bout à l'autre, sous-garde à festons usinée dans la masse, pontet prolongé à filet protège-doigts, extrémité de boîtier type « queue d'écureuil », réserve à guidons dans la poignée, bois haut-luxe, montage à crochets pour l'optique. À titre de comparaison, une Holland & Holland sans aucune option coûtait trois fois plus cher au départ de Londres.

Aux débuts des Ateliers Saint-Éloi, il s'écoulait rarement un mois sans qu'aucun article ne paraisse sur l'entreprise dans la presse spécialisée. La revue Connaissance de la chasse, notamment, parla d'eux à bien des reprises, montrant aux lecteurs leurs travaux en de nombreuses occasions.

La création de l'entreprise

Quelques jeunes armuriers venus de Liège, de Saint-Étienne et d'Italie se rencontrèrent en 1977, lors d'expositions cynégétiques réputées. Ils arrivèrent à la conclusion que les grandes

entreprises d'armurerie françaises s'étaient endormies sur leurs lauriers, qu'elles avaient négligé le domaine des carabines pour l'Afrique, des armes rayées en général et celles de luxe en particulier.

Les graveurs Pierre Sabatti et Gianni Bertella signalèrent ce point au reste de l'équipe. Pierre excellait dans les gravures anglaises et à fonds creux. Gianni savait donner aux sujets animaliers une rare expressivité. En visitant les stands des différents exposants, ils conclurent qu'ils disposaient des capacités nécessaires pour une production soignée, en mesure de dépasser la concurrence de cette époque.

La décision de créer un atelier de fabrication d'armes fut prise collégialement [2], car la demande existait auprès d'une clientèle exigeante. C'est ainsi que les Ateliers Saint-Éloi ouvrirent leurs portes en janvier 1978 à Pantin. Situés à deux pas du carrefour des Quatre-chemins, ils étaient séparés de Paris par quelques centaines de mètres seulement.

La première équipe était constituée de Frédéric Tessier (marcheur basculeur) et de Dominique Renaudie (monteur à bois) tous deux diplômés de l'école d'armurerie de Liège, de Pierre Sabatti et de Gianni Bertella, deux excellents graveurs italiens, de Franca Sabatti, quadrilleuse, de Charles Coutarel qui s'occupait de la microfusion de diverses pièces. De temps à autre, Olivier Bouigue, jeune armurier formé à l'école de Liège,

participait aux travaux.

La surface de l’entreprise était d’environ cent quarante mètres carrés. Diverses machines furent progressivement installées : un grand tour d’un mètre d’entre-pointe, une fraiseuse, des tourets de polissage, une scie à ruban pour débiter les ébauches de noyer, une presse à plier les crosses pour les mises à mesures, un laboratoire de traitements chimiques. De par sa superficie et son équipement, cet atelier dépassait ceux de Gastinne-Renette et de Callens & Modé à Paris.

La compétence de l’équipe lui permettait d’intervenir dans tous les stades de fabrication d’une carabine : montage des canons, réalisation des crosses et finition à l’huile de lin, gravure, bronzage. Les premiers exemplaires furent des gros calibres pour l’Afrique, remettant notamment le 416 Rigby à l’honneur.

Ils eurent l’opportunité d’acheter une série de boîtiers Brevex, les derniers qui existaient en France. La plupart étaient neufs, pas encore éprouvés, parfaits pour produire des modèles pour l’Afrique. Ce fut une chance exceptionnelle pour ces jeunes armuriers. Ce mécanisme légendaire était oublié de la quasi-totalité des chasseurs. Ils le firent redécouvrir à leurs clients. De plus, ils étaient les seuls à en posséder en stock.

Parfois, le temps s’enfuit plus vite que dans un roman d’Alexandre Dumas, brisant les espoirs et les efforts des hommes. À la suite de mésententes provoquées par des problèmes

personnels [3], Dominique Renaudie et Charles Coutarel ne restèrent pas longtemps aux Ateliers Saint-Éloi. Plus tard, vers 1982, Pierre Sabatti et Gianni Bertella quittèrent l'atelier à leur tour pour des raisons diverses.

Deuxième équipe

Étant donné ces démissions successives, le gérant, Frédéric Tessier, se retrouva presque seul au début de l'année 1983. Dans l'obligation de créer une deuxième équipe, il chercha des armuriers qui, comme lui, avaient fait leurs études à Liège. Il engagea Louis Henrard, marcheur-basculeur ; Denis Lemoine, monteur à bois ; André Boissier, jeune armurier. Tous les trois étaient diplômés de l'école de Liège.

Catherine Mayo, une talentueuse graveuse formée à Paris, fut embauchée. Elle effectuait les décors en taille douce ainsi que des sujets animaliers à l'échope. La place d'établi occupée auparavant par Pierre Sabatti lui fut tout naturellement confiée.

La nouvelle équipe poursuivit les activités habituelles : carabines sur mesure, reconditionnements en version luxe, toutes réparations, importation des fusils Piotti et Cosmi ainsi que diffusion des juxtaposés Ploton-Barret.

Frédéric Tessier continua d'exposer les plus belles réalisations au Game-Fair français. En 1982, au château de Chambord, les visiteurs avaient pu découvrir un atelier miniature sur le stand

des Ateliers Saint-Éloi. En 1983 au château de Chantilly ainsi qu'en 1984 au château de Versailles, leurs productions furent présentées aussi.

Au début des années 1980, le marché français des carabines sur mesure et d'armes fines était devenu nettement plus concurrentiel. Les nombreux articles parus sur les Ateliers Saint-Éloi dans des revues cynégétiques telles que Connaissance de la chasse avaient créé des vocations parmi la génération montante des armuriers : Atelier de Riom, Briano et d'autres. Parallèlement, les grands fabricants français voulaient se réapproprier une place dans le secteur du luxe, qu'ils estimaient devoir leur revenir de plein droit.

À cette période, l'entreprise connut de graves problèmes financiers. Le marché, devenu plus difficile, n'expliquait pas tout. Frédéric Tessier, le gérant, faisait terminer en premier ce qui était le plus rentable. Il exigeait de gros acomptes à chaque fois qu'il le pouvait, laissant les travaux moins intéressants s'entasser dans les râteliers. Les retards de livraison dépassèrent ce qui est excusable, faisant une publicité nuisible à la bonne marche de l'affaire.

En deux ans à peine, la trésorerie de l'atelier se détériora de manière désastreuse. Louis Henrard donna sa démission. Frédéric Tessier, voyant les dettes s'accumuler, chercha des investisseurs. N'en trouvant pas, il décida de vendre, car il ne voulait pas

déposer le bilan.

Troisième équipe

Les hommes n’existent que par ce qui les distingue. Certains n’ont qu’un seul rêve, d’autres en ont plusieurs, mais ce qui compte en définitive est le bonheur ou le malheur qui en résulte.

Après quelques mois de recherche, deux personnes furent trouvées et s’associèrent pour reprendre les Ateliers Saint-Éloi : Christian Féron, Maître d’Œuvre d’Arquebuserie dont le père et le grand-père étaient armuriers, et Étienne Cornu, diplômé de l'école de Liège, également fils d’armurier, ancien VRP chez Paul Chapuis.

Ils avaient fait connaissance à Paris, à l’Armurerie de la Gare de l’est où ils travaillaient tous les deux. Christian Féron y faisait les réparations de quatre magasins d'armes appartenant au même propriétaire. Son projet était de créer sa propre entreprise quelques années plus tard. Étienne Cornu le convainquit de démissionner pour profiter de l’opportunité qui se présentait à eux.

Après une longue négociation, la vente fut conclue au franc symbolique selon les conditions proposées par Tessier : apurer toutes les dettes et renflouer le compte bancaire à découvert depuis plus d’une année. A priori, les travaux à terminer et le stock constituaient une contrepartie suffisante. Le délai d’une

année semblait raisonnable pour rendre la trésorerie saine.

L’acte de cession fut signé début janvier 1985. Pendant les deux premières semaines, Frédéric Tessier présenta la clientèle aux deux repreneurs. Malheureusement, la malchance ne cessa pas pour autant.

Avant la vente, il était convenu que Denis Lemoine, monteur à bois, quitte l’atelier au dernier jour de janvier. Il s’était engagé à finir une crosse pour une carabine sur mesure, mais refusa finalement d'effectuer cette tâche. Néanmoins, il fut payé rubis sur l’ongle à son départ, conformément aux règles fixées par le code du travail français.

En urgence, les deux associés recrutèrent Cyril Marret, un crossier diplômé de l’école d’armurerie de Liège. Il n’intégra l’équipe qu’en mars 1985, ce qui retarda d’autant la livraison d’une carabine de luxe. André Boissier donna sa démission en avril.

Deux problèmes principaux se posaient alors. Il fallait achever un an de réparations en retard avec seulement de petites sommes à percevoir. Frédéric Tessier avait reporté ces travaux pendant longtemps pour des raisons de rentabilité. D’autre part, le solde sur les carabines en cours de fabrication était faible, car les acomptes demandés par l’ancien gérant à ses clients ne couvraient pas les heures nécessaires pour terminer ces commandes.

La nouvelle équipe travaillait activement, du moins dans les six premiers mois. Beaucoup de livraisons purent ainsi être effectuées. Malgré les difficultés, l'entreprise fut présente au Game-Fair de 1985 au château d'Echuilly à Saumur. Les choses semblaient aller mieux.

Malheureusement, c'était compter sans le facteur humain. Étienne Cornu avait quitté la Lorraine au début de 1983. Son père possédait une armurerie à Nancy destinée au fils aîné, Edmond Cornu. Personne ne connaît exactement les dessous du différend familial ni ce que les uns ont pu faire aux autres, mais le résultat fut le départ d'Étienne Cornu vers de nouveaux cieux.

Les détails qui suivent m'ont été racontés par des personnes ayant fréquenté les Ateliers Saint-Éloi. D'après ce que j'ai pu apprendre, il semble que Étienne Cornu avait entrepris un travail de sape pour déstabiliser son associé. Les six premiers mois passés, il avait commencé à dénigrer celui-ci auprès des employés, tout en lui donnant le change par une attitude apparemment amicale.

Lorsque Étienne Cornu démarchait seul des clients potentiels, il leur laissait croire qu'il était le directeur de l'entreprise, seul maître à bord après Dieu. D'un naturel manipulateur, il essayait de garder les plus prometteurs pour lui, jouant sur la sympathie pour les mettre en confiance. Il ne s'occupait pas des plus difficiles, n'hésitant pas à quitter l'atelier quelques instants après

leur arrivée, abandonnant ceux-ci à son associé.

De retour devant son établi, on pouvait parfois entendre Étienne Cornu pousser de longs soupirs. Bien que diplômé de l'école de Liège, il était loin d'être aussi bon armurier qu'il le prétendait.

Chaque jour, il allait dans les bars pendant plusieurs heures avec Cyril Marret, le monteur à bois. Il utilisait ce temps pour traiter des affaires ailleurs, détournant l'image de l'entreprise à son profit, mais sans que son associé ne sache exactement ce qu'il faisait. Les horaires d'Étienne Cornu et de Cyril Marret se réduisirent d'autant, leur capacité de production devint médiocre.

Assez rapidement, Christian Féron se retrouva dans une position inextricable. Il ne pouvait pas partir, étant légalement responsable des dettes de l'atelier, même si ce n'était pas lui qui les avait causées. Il fit ce qu'il put pour maintenir la trésorerie à flot, travaillant à l'établi même le dimanche, mais c'était peine perdue dans ces conditions.

Dans cette situation où la tranquillité n'existait plus vraiment pour une graveuse, Catherine Mayo donna sa démission en 1986. Privés de l'un de ses meilleurs éléments, il semblait que le sort des Ateliers Saint-Éloi fut maintenant scellé.

Les huissiers commençaient à venir pour des inventaires de

saisie. Ne pouvant plus rien tirer de l'entreprise, Étienne Cornu abandonna le navire en compagnie de Cyril Marret. Début 1987, ils furent embauchés par une société récemment créée à Paris, Calguemil, à quelques pas de la place Vendôme.

Ce magasin, spécialisé dans les articles de luxe, se trouvait rue de Castiglione, en dessous du Carré des Feuillants, l'un des lieux les plus prestigieux de la capitale. Ils y exercèrent sans rien changer à leurs habitudes. Calguemil fit faillite un an et demi plus tard.

Le gérant de cette entreprise, Luc Guégan, avait été surpris un matin en train de pleurer lorsque l'électricité fut coupée dans sa boutique. Dépassé par l'accumulation des dettes, il décéda d'un arrêt cardiaque peu de temps après, selon le témoignage d'un armurier de Boulogne qui le connaissait. Si toute faute comporte châtiment, les innocents peuvent aussi être frappés par le sort, car nul n'est à l'abri du destin.

Étienne Cornu, n'arrivant pas à retrouver un emploi à Paris, partit en province sans chercher à renouer avec sa famille. Il laissa Cyril Marret, fraîchement chômeur, continuer son chemin seul dans la capitale.

Longtemps après, l'ancien monteur à bois s'est livré à quelques confidences. Il regrettait le temps où il travaillait aux Ateliers Saint-Eloi, période meilleure pour lui. Au début des années 2000, il avait revu Étienne Cornu. À cette occasion, il

commença à comprendre qui était vraiment celui-ci, utilisant des termes peu affectueux à son égard.

Il en advient parfois ainsi de ces hommes qui, apercevant des sangliers de Calydon et les prenant pour Héraclès, sont prompts à s'illusionner puis à brûler les idoles qu'ils ont adoré.

Le sauvetage de l'entreprise

L'équipe des Ateliers Saint-Éloi se trouvait réduite au quart, sans monteur à bois ni graveuse. La situation financière était telle que la faillite semblait inévitable à moins d'un miracle.

Début 1987, Christian Féron refusa de jeter l'éponge et releva le défi de sauver l'entreprise. Le personnel se résumait alors à lui-même ainsi qu'à un apprenti, Joseph Lebrun, qu'il formait. Il ne baissa pas les bras et présenta au Château de Chambord, à l'occasion du Game-Fair, un nouveau modèle de carabine gros calibre à canon octogonal sur base de boîtier Brevex. Il obtint des commandes qui permirent de relancer l'atelier.

Il mit au point des carabines à silencieux intégral, un procédé donnant l'aspect de la trempe jaspée sans cyanure ainsi qu'une technique de réglage révolutionnaire pour la convergence des doubles express.

L'apport de ces innovations stabilisa le chiffre d'affaires avec la fabrication sur mesure, toutes les réparations, les montages à crochets, la réalisation des crosses, les bronzages et bleuissages

ainsi que la restauration d'armes anciennes.

En 1989, en collaboration avec Pierre Galan, un expert en armes, il organisa la plus grande vente d'armes de collection de l'année à l'hôtel Drouot.

En 1993, il fut nommé assesseur de la Commission de Conciliation et d'Expertise douanière. Il entra également à la Compagnie des Experts en Armes et Munitions près les Cours d'appel.

La même année, il fit une première démonstration de damasquinure mérovingienne au musée de Guiry-en-Vexin, rendant ainsi sa société présente dans d'autres secteurs de compétence.

Malgré l'absence de secours des banques, une assignation en redressement judiciaire de l'Urssaf et des dettes considérables, il réussit à éviter la faillite. Sept années lui furent nécessaires pour remettre les Ateliers Saint-Éloi à flot. Pour accomplir ce tour de force, l'entreprise faisait aussi de la sous-traitance pour les armuriers détaillants, puisqu'elle possédait l'équipement le plus complet de Paris.

Christian Féron avait appris à fabriquer les crosses et réaliser les quadrillages. Il cherchait un nouveau monteur à bois pour augmenter la capacité de production. Laurent Gasparini, diplômé de l'école de Liège, fut embauché. Malheureusement, à cause de

problèmes de santé, celui-ci n'occupa son poste que pendant un an environ.

En 1995, Christian Féron créa le premier logiciel de conformation pour armes. Les revues Connaissance de la chasse et la Revue du Saint-Hubert club s'en firent l'écho dans leurs articles. Le premier exemplaire de ce programme fut vendu à la banque Rothschild pour son comité d'entreprise.

Toutes les dettes des Ateliers Saint-Éloi étaient désormais réglées. Le travail ne manquait pas et les travaux rentables remplissaient les râteliers. Il fallait maintenant penser à l'avenir. Christian Féron songeait à investir pour développer son activité. Mais…

Durcissement de la réglementation sur les armes

En 1995, la législation française sur les armes fut modifiée. Les pistolets à un coup, les carabines semi-automatiques en 22 LR, les revolvers à grenaille, devinrent soumis à autorisation préfectorale. Les fusils à pompe furent interdits.

Dans les années 1990 et le début des années 2000, beaucoup d'armureries disparurent à cause de la nouvelle réglementation. Le décret de 1995 marqua un tournant dont les anciens du métier se souviennent. Beaucoup d'entre eux fermèrent pendant cette période. Étant donné qu'un certain nombre de professionnels confiaient leurs réparations aux Ateliers Saint-Éloi, cela provoqua

une baisse importante du chiffre d'affaires au commencement des années 2000.

Dans le cadre de la construction européenne, une réglementation plus dure était attendue. D'autre part, la clientèle aisée évitait désormais de venir à Pantin. Il était devenu imprudent de s'y promener avec un étui à fusil, à cause de l'augmentation de la délinquance en Seine-Saint-Denis.

D'ailleurs, les Ateliers Saint-Éloi avaient fait l'objet d'une effraction en 1999. Heureusement, les armes et munitions étaient entreposées dans une chambre forte, derrière une porte blindée. Le malfaiteur avait pu être arrêté en flagrant délit.

L'année suivante, Christian Féron avait subi une agression. Il s'était défendu grâce aux précautions qu'il avait prises, ayant prévu que cela se produirait probablement un jour ou l'autre.

Dans ce contexte, à savoir insécurité, rétrécissement du marché, durcissement de la réglementation, les banques n'étaient pas désireuses d'apporter leur concours. Tout investissement dans ce secteur était à déconseiller.

Ayant réussi à redresser l'entreprise et à la rendre saine, Christian Féron ne souhaitait pas voir réapparaître des dettes qui, cette fois-ci, ne pourraient pas forcément être soldées dans cette nouvelle conjoncture. Pour ces différentes raisons, il décida de mettre un terme aux activités de la société qui ferma ses portes à

la fin du mois d’octobre 2001 [4].

En novembre 2005, un certain nombre de commerces furent pillés ou incendiés en Seine-Saint-Denis, pendant la « Guerre des banlieues », une série d’émeutes qui enflamma la France. Ces événements confirmèrent la montée de l’insécurité et l’augmentation de la délinquance.

Toujours en novembre 2005, la législation sur les armes devint plus restrictive qu’elle ne l’avait jamais été jusque-là, montrant que ses prévisions étaient justes.

Par ailleurs, dans le cadre de la construction européenne, une nouvelle réglementation est attendue. Personne ne s'attend à ce qu'elle soit moins lourde que la précédente.

Armurier et libre

Environ un mois avant la cessation d’activité, un habitué des Ateliers Saint-Éloi avait eu un entretien avec Christian Féron. J’ai pu rencontrer cette personne pour lui poser quelques questions.

« *- À votre avis, pourquoi M. Féron a-t-il décidé de fermer l'entreprise ?*

- Il a été particulièrement clair là-dessus : une législation scélérate, la montée de l’insécurité sur Paris, les charges de plus en plus lourdes. Il disait que l’on ne peut pas être comptable et artiste à la fois.

- Il pensait que la réglementation se durcirait encore ?

- Oui, évidemment... Son intime conviction était qu'il s'agit de lois faites pour désarmer les Français, sous prétexte d'une augmentation de la délinquance dont personne ne veut débattre objectivement. Il ne souhaitait pas participer à cette mascarade ni lui apporter sa caution morale ou financière, de quelque manière que ce soit.

- Nous sommes en 2011 et les armes sont toujours autorisées en France.

- En posséder une est presque devenu un privilège, jusqu'au jour où ce ne sera plus possible du tout. Il y a beaucoup plus de formalités à remplir.

- Avant, ce n'était pas ainsi ?

- Dans les années 1960, un catalogue Manufrance suffisait pour acheter son fusil ou sa carabine. La délinquance était moins répandue, car les gens pouvaient se défendre.

- M. Féron éprouvait-il de la tristesse à fermer ses ateliers ?

- C'était un métier qu'il exerçait avec passion. Il voulait continuer à le pratiquer de manière digne. Or, il estimait que les nouvelles législations ne laissaient pas cette possibilité.

- Qu'entendait-il exactement par là ?

- Que se passe-t-il quand des armes auparavant libres nécessitent une autorisation ? Faute d'en avoir une, leurs clients doivent soit s'en défaire, soit les neutraliser ou les détruire.

- Absolument, c'est la loi.

- Ils n'ont pas d'autre choix puisque leur nom est inscrit dans les registres. Et par qui ? Par les armuriers eux-mêmes. Dans ces conditions, vous n'êtes jamais réellement propriétaire de votre arme, bien que vous l'avez payée... Est-il digne d'être complice d'un tel système ? »

Avec les années, la vie nous apprend que les hommes ne doivent rien attendre de ceux qui les gouvernent, et n'espérer d'autre ressource que d'eux-mêmes, à l'intérieur d'une société bercée par l'illusion démocratique. Christian Féron pensait probablement que la génétique du territoire annonçait les réglementations futures.

De 1994 à 2010, le nombre d'armureries en France passa de 1300 à moins de 600, soit une réduction de plus de la moitié [5]. Maître d'Œuvre d'Arquebuserie de père en fils, Christian Féron ne s'était pas trompé non plus sur l'avenir de son métier, symbole d'un temps où l'on pouvait être encore, à la fois, armurier et libre.



Le logo des Ateliers Saint-Éloi

Notes

1. Ateliers Saint-Éloi n'a aucun rapport avec l'armurerie Saint-Eloi de Berlaimont créée en 2010 par Eloi Pion.

2. Dominique Renaudie prétendait avoir fondé les Ateliers Saint-Éloi dans un texte destiné aux étudiants de l'école de Liège, mais il n'en est rien. Il s'agissait d'une décision collégiale. D'ailleurs, pourquoi Dominique Renaudie aurait-il quitté si rapidement une entreprise dont il aurait été le patron ?

3. Frédéric Tessier avait fait une dépression nerveuse vers 1982, lorsque sa compagne de l'époque, une jeune femme dont il était éperdument amoureux, l'avait trompé avec un associé des Ateliers Saint-Éloi. Tessier était resté absent pendant plusieurs mois, se remettant lentement. À son retour, selon le témoignage d'un membre de l'équipe, « *Il avait complètement changé, devenant le Tessier autoritaire et parfois mégalomane que les autres ont connu* », m'a-t-il été dit.

4. Les deux personnes ayant exercé le plus longtemps dans l'entreprise ont

été : Christian Féron de janvier1985 à octobre 2001 (17 ans et 10 mois) et Frédéric Tessier de janvier 1978 à décembre 1984 (7 ans).

5. Assemblée nationale, proposition de loi sur le contrôle des armes des particuliers du 29 avril 2010, dans l'exposé des motifs.